

## Rapport de jury

### Épreuve de didactique des APSA

#### 1. Présentation globale

Dans le cadre du rapport de jury de l'épreuve d'Oral de Didactique des APSA, un certain nombre d'éléments sont à rappeler.

Pour commencer, l'annulation des pratiques a conduit à passer d'un coefficient 5 à un coefficient 6. Le concours 2020 ayant été tronqué des épreuves orales, ce rapport de jury est donc à comprendre à l'aune du rapport de l'année 2019 et de la note méthodologique publiée sur le site. Cette session est appréciable ensuite par la qualité des prestations, avec une moyenne générale à 10,54/20. Afin de répondre à une logique de classement, l'ensemble de l'empan est investi : l'écart-type de 4,67 exprime cette volonté de discriminer les candidats.

#### 2. Précision sur les prestations des candidates et candidats :

Si les notes rendent compte d'une qualité générale des candidats, nous voulons profiter de celle-ci pour mettre en avant des points d'attention :

- Gestion du temps :
  - o Une grande majorité des candidats respecte les temps de réponse. En effet, le découpage en différentes tranches renvoie une capacité à trouver le bon compromis, pour permettre une réponse adaptée, entre une pensée ouverte et un esprit de synthèse ;
  - o Pour autant, certains candidats n'utilisent pas tout le temps à leur disposition pour construire la réflexion. Il semble que cette exploitation incomplète serait rattachée directement au point suivant. Il est par exemple inutile de proposer des définitions générales de la didactique ou de l'APSA ; Il est préférable d'entrer très vite dans le sujet.
- Réponse à la question :
  - o L'aptitude à saisir l'attendu global des questions est à soulever. Elle pourrait cependant se trouver valorisée par une appréhension pleine et entière de la question. Si les candidats semblent toujours mieux préparés, ce travail préalable semble être autant un point d'appui sur laquelle la confiance se forge qu'un risque s'il conduit le candidat en dehors de la question posée. Il faut rester lucide ;
  - o Au final, nous pouvons regretter que les prestations consistent globalement en une réponse partielle. Un premier exemple consiste au développement d'un des deux profils de pratiquant demandés ; un second exemple – encore plus marqué – consistant à présenter des choses qui ne sont pas attendues, à l'instar de surprenantes situations d'apprentissages qui ne sont demandées que dans certains sujets. Le temps imparti à des choses non demandées réduit le temps affecté à la seule réponse au sujet et empêche le candidat de démontrer toutes ses qualités. Nous voulons réitérer le principe premier : répondre au sujet, rien que le sujet mais tout le sujet !
- Champ de connaissance par APSA :
  - o Les candidats font preuve d'une connaissance des APSA relativement appréciable. Pour autant, en certaines occasions, la démonstration se transforme en un catalogue de connaissances. Si les éléments du sujet doivent être appréhendés avec méthode, certaines prestations confinent au formalisme. La rigueur doit être plus au niveau de la pensée qu'au niveau de la forme ;
- Présentation de la motivation :

- Les candidats semblent avoir une connaissance effective du plan de formation et des laboratoires d'appui. Pour autant, la connaissance reste parfois un peu formelle.
- Une expression souvent appréciable, qu'elle soit corporelle ou orale, malgré le port du masque.

### 3. Les prestations des candidats.

Nous retrouvons les éléments de 2018.

#### • Profil 1.

L'exposé ne répond pas à la question posée. Lors de l'entretien, les connaissances sur l'APSA apparaissent anecdotiques. Les différents contextes d'intervention sur la motricité ne sont pas identifiés. Le projet personnel du candidat est jugé incompatible avec le projet de formation du département 2SEP.

#### • Profil 2.

L'exposé répond à la question initiale de façon formelle et descriptive. Les cadres d'analyse de la motricité sont plaqués et peu maîtrisés. Les connaissances sur l'APSA peinent à se décliner à différents niveaux de pratique ou dans des situations de transformation de la motricité. Les contextes d'intervention sont identifiés de façon souvent caricaturale. Le projet personnel s'inscrit globalement dans le projet de formation du département sans que ce dernier ne soit réellement connu.

#### • Profil 3.

L'exposé répond précisément à la question posée en mobilisant des cadres d'analyse fonctionnels de la motricité. L'analyse explicative de la motricité éclaire de façon pertinente les conduites typiques à différents niveaux et/ou les situations de transformation de la motricité proposées. Les contextes d'intervention sont identifiés et différenciés.

Le projet personnel apparaît cohérent avec le projet de formation du département qui est précisément connu.

#### • Profil 4.

L'exposé répond précisément à la question posée en mobilisant des cadres d'analyse fonctionnels de la motricité, référencés et situés. Lors de l'entretien ces cadres sont exploités judicieusement pour justifier et approfondir les propositions.

Les contextes d'intervention sont envisagés dans leurs spécificités et les relations qu'ils entretiennent sont questionnées.

Le projet personnel apparaît singulier et intégré à la spécificité du projet de formation du département.

### 4. Les conseils aux candidats.

Nous retrouvons une fois de plus les éléments des rapports précédents, proposant les candidats à se préparer dans le sens :

- D'une réponse claire et **pleinement** sur le sujet ;
- D'une connaissance **dynamique** des APSA proposées au regard d'un dialogue constructif avec le jury ;
- D'une argumentation qui dépasse la présentation de connaissances, méthodiquement accumulées, pour **mettre en avant les logiques complexes** sous-jacentes à la réponse à la question posée ;
- D'une analyse plus fine et **plus personnelle** de leur motivation pour sortir d'un discours récurrent, et donc moins probant, concernant le double parcours agrégation d'EPS – thèse.